

Inspection de l'Education Nationale Auxerre I 12 bis boulevard Galliéni BP 66 89011 Auxerre Cedex

Téléphone : 03 86 72 20 43 Fax : 03 86 51 21 30 Mail. : secaux1@ac-dijon.fr Auxerre, le 20 octobre 2010

L'Inspecteur de l'Education nationale

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'écoles maternelle, élémentaire et primaire

Mesdames et Messieurs les enseignants, enseignants spécialisés, psychologues scolaires

Emargement de tous les enseignants de l'école (personnels des RASED, ZIL et Brigade compris)

NOTE de SERVICE N°3 2010 - 2011

1. Le plan des actions de formation et d'animations pédagogiques 2010/2011

Le plan des actions de formation et d'animations pédagogiques se décompose en quatre rubriques :

A. Les priorités d'action de la circonscription

- La coordination pédagogique (référence note de service du 17 décembre 2009). La réflexion engagée en 2009-2010, dans le cadre de travaux « d'équipes élargies » autour de l'articulation des dispositifs d'aide et d'évaluation, va se poursuivre selon les mêmes modalités et les mêmes formats de réunions d'équipes (par école, cycle, inter cycles, inter écoles). Des courriers spécifiques sur la base de vos contributions initiales seront adressés aux directeurs en novembre. Je rappelle que des ressources en ligne sont disponibles sur le site de la circonscription dans une rubrique dédiée à la coordination pédagogique.
- Le bilan du projet d'école 2008- 2011 et la construction d'un nouveau projet. Défini à partir d'un cadre départemental, le projet d'école fera l'objet d'un suivi attentif de l'équipe de circonscription. Les directeurs d'école seront réunis en janvier 2011 pour une présentation complète du cahier des charges lié à cette action. L'organisation ultérieure de ces réunions d'animation est laissée à l'initiative de chaque directeur d'école.
- L'éducation prioritaire. Une première action de formation inter degrés concerne exclusivement les enseignants du cycle 3 des écoles Courbet et Colette en liaison avec les enseignants du collège Bienvenu Martin à Auxerre. La définition d'un contrat d'objectifs scolaires pour le Réseau de Réussite Scolaire s'inscrit en complément à la préparation du nouveau projet d'école. Cette action concerne, de fait, l'ensemble des personnels du Réseau de Réussite Scolaire d'Auxerre 1.
- Le projet des Ecoles Numériques Rurales (ENR). Cette action de formation ne concerne que les écoles engagées dans ce projet : Vallan, Gy L'Evêque, Lindry et Chichée.
- La prévention de la violence à l'école. Chacun peut être confronté à cette difficile question, aussi les inscriptions sont-elles ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer (inscription uniquement par courriel selon le modèle en annexe, à l'adresse <u>cpaux1@ac-dijon.fr</u> au minimum une semaine avant la date prévue.)

1

B. Actions de formation et animations pédagogiques

Ces actions se déclinent selon les secteurs géographiques et les niveaux de classe (cycles 1, 2 ou 3).

- En maternelle : devenir élève et construire une séquence en sciences
- Les mathématiques aux cycles 2 et 3 (géométrie et construction du nombre) pour faire suite aux deux conférences pédagogiques de François Boule
- L'évaluation : le livret scolaire en maternelle, le livret personnel de compétences
- Education physique et sportive : apprendre à porter secours (APS) et courses d'orientation

C. Ateliers pédagogiques dans le cadre de l'aide personnalisée

Ces animations, sous la forme d'ateliers pédagogiques pratiques, sont conçues pour une rotation sur deux années. Elles concernent donc cette année de nouveaux secteurs géographiques.

→ Les actions codées B et C feront l'objet d'une inscription préalable (minimum une semaine avant la date de l'action) obligatoirement par courriel à l'adresse <u>cpaux1@ac-dijon.fr</u> (modèle type en annexe).

D. Conférences pédagogiques départementales

Trois conférences pédagogiques (de Christine Passerieux pour la maternelle et François Boule* en mathématiques pour les cycles 2 et 3) sont proposées à l'échelle départementale. Il vous est possible de vous y inscrire (cf. site I.A) et de déduire cette participation volontaire des 18 heures consacrées à l'animation et à la formation.

*Vous trouverez des articles de F.Boule à l'adresse suivante : http://eduscol.education.fr/cid47906/jeux-sur-les-nombres.html

2. Les missions spécifiques de l'équipe de circonscription

Vous trouverez en annexe une présentation synthétique des missions spécifiques de chacun des membres de l'équipe de circonscription. Concernant les points liés à la gestion administrative de votre situation professionnelle ou de celle de votre école, votre interlocuteur principal reste la secrétaire de la circonscription. A noter que Céline Carré remplace Elvire Donati à ce poste pour une période allant jusqu'aux prochains congés de Noël.

3. Les évaluations nationales 2010 / 2011

Le calendrier de passation des évaluations, pour cette année scolaire, est le suivant :

CM2: du 17 au 21 janvier 2011

CE1: du 16 au 20 mai 2011

Une note de l'Inspecteur d'Académie précisera toutes les modalités qui y sont liées.

4. Préparation de rentrée 2011

La campagne de prévision des effectifs sous base élèves est prévue du **4 au 21 novembre** prochain. J'appelle l'attention des directeurs d'école sur la nécessité de saisir dans les délais impartis ces données indispensables à la préparation de la carte scolaire 2011. Des instructions précises à ce sujet seront transmises aux écoles par les services de l'Inspection Académique. L'équipe de circonscription reste à votre disposition pour toute difficulté rencontrée dans cette opération.

L'inspecteur de l'Education nationale

Da

Michel BUR

Annexes:

- Plan des actions de formation et d'animations pédagogiques en circonscription 2010/2011
- Missions spécifiques : équipe de circonscription
- Courriel type pour l'inscription aux animations pédagogiques